



LE GUIDE DE L'ALTERNANCE à l'université de Reims Champagne-Ardenne «Choisir son avenir»

Année universitaire
2024-2025



Plus de **90 diplômes de l'université de Reims Champagne-Ardenne** sont spécifiquement proposés en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Ils allient l'enseignement universitaire à la pratique en entreprise et confèrent une solide expérience sur le terrain, facilitant l'insertion professionnelle.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE

Environ **28 000 étudiants et stagiaires**.

Plus de **1 900 apprentis et alternants en contrat de professionnalisation** et **1 000 stagiaires** de formation continue.

Un taux de recommandation à 73,2% de nos formations. **

Un taux d'insertion professionnelle à 18 mois de 91% pour les Licences professionnelles et pour les masters. ***

4 BONNES RAISONS DE CHOISIR L'ALTERNANCE

La combinaison gagnante entre enseignement à l'université et activité salariée **pour une insertion professionnelle réussie**.

1. Se former différemment en alternant des périodes à l'université et en entreprise

La force de la formation en alternance réside dans les échanges entre le temps en entreprise et le temps à l'université, deux périodes de formation qui s'enrichissent mutuellement.

L'alternance permet de mettre en application les acquis théoriques et de les tester en entreprise. À l'inverse, l'alternance permet également de questionner les pratiques professionnelles et les méthodes de travail en les confrontant aux résultats des recherches et des enseignements universitaires.

2. Acquérir progressivement des compétences et apprendre un métier sur le terrain

L'alternance est souvent l'occasion d'une première longue expérience professionnelle, une véritable porte d'entrée dans l'entreprise. Salarié à part entière, l'alternant se voit confier des missions et des responsabilités, apprend aux côtés de son tuteur et des autres professionnels, tout en bénéficiant de leurs conseils avisés.

3. Être salarié d'une entreprise et être rémunéré

L'alternant est rémunéré. Il perçoit un salaire calculé sur un pourcentage du SMIC en fonction de l'âge, du niveau d'étude et du type de contrat d'alternance. Son statut de salarié lui procure les mêmes avantages que les autres employés de l'entreprise.

4. Bénéficier de la gratuité des frais de formation

Les coûts de la formation sont pris en charge par l'entreprise d'accueil au travers de son OPCO (opérateur de compétences). L'alternant sous contrat d'apprentissage a l'obligation de s'acquitter de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus).

À l'inverse, les alternants en contrat de professionnalisation sont, quant à eux exonérés de cette cotisation.

TROUVER SON ALTERNANCE

Comme pour un premier emploi, il s'agit d'un véritable processus de recrutement. Il est impératif de vous préparer !

En amont ou parallèlement à votre candidature vous devrez rechercher une structure d'accueil qui correspond à votre projet professionnel afin de réaliser votre ou vos années en apprentissage.

Il est préférable d'anticiper votre recherche d'employeur.

Pour vous accompagner, la Mission Insertion Professionnelle du Service des Enquêtes et de l'Insertion Professionnelle (SEIP) de l'URCA organise régulièrement des « ateliers coaching » au cours desquels vous pourrez bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Pour vous accompagner dans vos recherches, l'université de Reims Champagne-Ardenne met à votre disposition son Career Center.

Le Career Center, qu'est-ce que c'est ?

Des offres de stage / alternance / emploi :

Plus de **1 800 entreprises** à la recherche de profils variés.

Un formulaire de dépôt d'offres en ligne gratuit pour cibler nos étudiants et jeunes diplômés.

Plus de **30 000 offres de stage / emploi**.

Une recherche ciblée pour les étudiants / jeunes diplômés grâce aux critères de recherche.

Une candidature en un clic via l'application ou l'ordinateur.

Un accompagnement Carrière :

Du contenu ciblé grâce à un espace personnalisé.

Plus de **1 200 vidéos métiers** et plus de **500 fiches entreprises**.

Des événements carrière :

Un module « prise de RDV » avec un chargé d'insertion professionnelle

Des modules « Ressources » et « Conseils » pour préparer et réussir ses recherches

Mail : insertion-professionnelle@univ-reims.fr

DROITS ET DEVOIRS DE L'ALTERNANT

L'alternant est un salarié à temps plein rémunéré durant toute la durée de sa formation. Il bénéficie des mêmes droits et obligations que les autres salariés de son entreprise.

Les droits de l'alternant

- Être salarié d'une entreprise et percevoir un salaire pendant toute la durée de son contrat.
- Avoir un statut de salarié donne droit à :
 - une période d'essai (45 jours effectifs en entreprise en apprentissage et 1 mois en contrat de professionnalisation).
 - 2,5 jours ouvrables (ou 2,08 jours ouvrés) de repos par mois de travail, soit cinq semaines de congés payés pour une année de présence dans l'entreprise.
 - une protection sociale (inscription au régime général). En cas de maladie, accident ou arrêt de travail, l'alternant bénéficie de remboursements, d'indemnités journalières de la sécurité sociale et est couvert pour les risques de maladies professionnelles et accidents du travail.
- Disposer d'une carte d'étudiant (pour les apprentis) ou d'une carte de stagiaire de la formation continue (pour les contrats de professionnalisation).
- Bénéficier d'un double suivi (universitaire et en entreprise).
- Bénéficier des indemnités de France Travail, à la fin de votre contrat.

Les apprentis bénéficient effectivement du congé supplémentaire pour préparation aux examens de 5 jours ouvrables par contrat destiné à lui permettre de préparer son examen. Il est pris dans le mois qui précède les épreuves, sur le temps initialement prévu en entreprise. Il peut être fractionné lorsque plusieurs sessions d'examens sont prévues. Il donne lieu au maintien du salaire et s'ajoute aux congés payés.

Lorsqu'il existe un contrôle continu, sans aucun examen terminal, on considère que les examens effectués pendant le contrôle continu et qui sont nécessaires à la validation du diplôme, permettent à l'apprenti de bénéficier desdits 5 jours.

* année universitaire 2022-2023

** Source SEIP enquête de satisfaction 2022

*** Source SEIP enquête d'insertion professionnelle de la promotion 2020



Les devoirs de l'alternant

- Respecter le règlement intérieur de l'entreprise et de l'établissement de formation.
 - Travailler pour son employeur en effectuant les tâches qui lui sont confiées.
 - Être assidu en centre de formation (obligation de signer les feuilles d'émargement) et de se présenter aux examens.
 - Transmettre les justificatifs d'absences. Toute absence, et ce dès la 1ère heure, doit être justifiée auprès de l'université et de son employeur.
- L'arrêt de travail devra être transmis à l'employeur dans les 48 heures suivant le début de l'absence et une copie devra être envoyée au secrétariat de la formation.
- Répondre aux enquêtes de satisfaction et de suivi post-formation

L'ALTERNANCE : DE LA CANDIDATURE À L'ENTRÉE EN FORMATION

Étape 1 : Candidater

En tant que futur alternant, vous devez respecter le processus de sélection en vigueur (généralement les candidatures sont à effectuer de manière dématérialisée sur [parcoursup](#), [monmaster.gouv.fr](#) et [ecandidat](#)). Avant de signer un contrat d'alternance, il est impératif dans un premier temps d'être retenu dans la formation de votre choix. C'est l'accès à la formation qui permet de prétendre au dispositif de l'alternance.

Lien vers page candidature : www.univ-reims.fr/candidature-inscription

Étape 2 : Rechercher une entreprise

En amont ou parallèlement à votre candidature vous devrez rechercher une structure d'accueil qui correspond à votre projet professionnel afin de réaliser votre ou vos années en apprentissage. Il est préférable d'anticiper votre recherche d'employeur.

Étape 3 : Signer le contrat avec l'employeur

En qualité de futur apprenti, vous ou votre employeur pouvez effectuer les démarches auprès du CFA de l'URCA pour l'établissement de votre contrat et convention.

En tant que future stagiaire de la formation continue, c'est à votre employeur de prendre contact avec les gestionnaires en charge de la formation concernée pour votre contractualisation.

Étape 4 : S'inscrire à l'université

LES AIDES POUR LES ALTERNANTS

Retrouvez toutes les aides sur le site : www.univ-reims.fr/alternance

LES CONTRATS

Deux types de contrat pour le même objectif : monter en compétences en combinant travail en entreprise et formation théorique à l'université.

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Quels publics ?

Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus ;
Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans révolus : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les sportifs de haut niveau.

Quels employeurs ?

Les entreprises relevant du secteur artisanal, commercial, industriel, agricole ainsi que les employeurs du milieu associatif et des professions libérales ;
Les employeurs du secteur public non industriel et commercial (fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière, ainsi que les établissements publics administratifs).

Public	Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus			
Nature du contrat	CDD, CDI (qui débute par une période d'apprentissage)			
Durée du contrat	De 6 mois à 3 ans			
	Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC*
2 ^{ème} année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC*
3 ^{ème} année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC*
Principaux avantages	• Exonération des cotisations sociales, totale ou partielle • Des déductions fiscales de la taxe d'apprentissage (bonus alternant...) • Aides supplémentaires en cas d'embauche d'un travailleur handicapé • Aides aux employeurs du secteur privé s'élèvent à 6000 euros pour l'embauche d'un apprenti (aide reconduite jusqu'au 31/12/2023)			
Financement de la formation	Le financement des frais de la formation est pris en charge par l'OPCO dont dépend l'entreprise en fonction du coût contrat défini par la branche dont elle dépend (secteur privé). Pour les employeurs publics, se rapprocher de la DFPA.			



LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Quels publics ?

Les jeunes âgés de 16 à 25 ans ;
Les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ;
Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
Les personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé.

Quels employeurs ?

Tout employeur assujéti au financement de la formation professionnelle continue.
L'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

** ou du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable*
La convention collective appliquée dans l'entreprise ou l'accord des parties peut prévoir des dispositions plus favorables en termes de rémunération. Pour effectuer une simulation assistée du calcul de la rémunération légale, consultez le portail de l'alternance : www.alternance.gouv.fr

Public	Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus Bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ; Personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé (contrat unique d'insertion - CUI)	
Nature du contrat	CDD, CDI (qui débute par une période de professionnalisation)	
Durée du contrat	De 6 mois à 3 ans	
Rémunération	Titre ou diplôme non professionnel de niveau IV ou titre ou diplôme professionnel inférieur au bac	Titre ou diplôme non professionnel de niveau IV ou titre ou diplôme professionnel inférieur au bac

Moins de 21 ans	Au moins 55% du SMIC	Au moins 65% du SMIC
21 ans à 25 ans révolus	Au moins 70% du SMIC	Au moins 65% du SMIC
26 ans et plus	Au moins le SMIC ou 85% du salaire minimum conventionnel de branche si plus favorable	Au moins le SMIC ou 85% du salaire minimum conventionnel de branche si plus favorable
Principaux avantages	• Exonération des cotisations patronales d'assurances sociales (assurance maladie, maternité, invalidité, vieillesse-décès) et d'allocations familiales lorsque le salarié est âgé de 25 ans et plus ; Pour en savoir + • Aides aux employeurs du secteur privé s'élèvent à 6000 euros pour l'embauche d'un alternant (aide reconduite jusqu'au 31/12/2023) • Exonération spécifique pour certains groupements d'employeurs (GEIQ) • Une aide pour les entreprises de plus de 250 salariés employant plus de 5 % d'alternants en 2015 (taxe versée en 2016) • Une aide de 2000 € est versée aux entreprises à l'embauche d'un demandeur d'emploi âgé de 25 ans et plus en contrat de professionnalisation • Aide forfaitaire attribuée à l'employeur par France Travail pour l'embauche d'un demandeur d'emploi de 26 ans et plus • Aide pour l'accompagnement personnalisé vers l'emploi dans les GEIQ	
Financement de la formation	Le financement des frais de la formation est pris en charge par l'OPCO dont dépend l'entreprise en fonction du taux de prise en charge défini par la branche dont elle dépend	



FORMATIONS EN ALTERNANCE

Ce catalogue est un extrait de l'offre globale de formations de l'université de Reims Champagne-Ardenne. N'y sont recensées que les formations proposées en alternance.

Si vous ne trouvez pas la formation qui correspond précisément à votre projet, n'hésitez pas à consulter l'annuaire en ligne : www.univ-reims.fr/formations

LISTE DES FORMATIONS EN ALTERNANCE

IUT REIMS-CHÂLONS-CHARLEVILLE - SITE DE REIMS

Référent : Hélène GALAZZO

Contact : 03 26 91 30 15 / fc-iut-reims@univ-reims.fr

BUT

Génie civil construction durable

Parcours Travaux bâtiment (2^{ème} et 3^{ème} année)

Parcours Travaux publics (2^{ème} et 3^{ème} année)

Parcours Réhabilitation et amélioration des performances environnementales des bâtiments (2^{ème} et 3^{ème} année)

Parcours Bureaux d'études conception (2^{ème} et 3^{ème} année)

Tél : 03 26 91 30 76 / Courriel : elodie.maresse@univ-reims.fr

Génie mécanique et productique

Parcours Innovation pour l'industrie (2^{ème} et 3^{ème} année)

Tél : 03 26 91 30 29 / Courriel : iut.secretariat-gmp@univ-reims.fr

Gestion des entreprises et des administrations

Parcours Gestion entrepreneuriat et management des activités (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année)

Parcours Gestion et pilotage des ressources humaines (3^{ème} année)

Parcours Gestion comptable, fiscale et financière (2^{ème} et 3^{ème} année)

Tél : 03 26 91 30 16 / Courriel : celine.presse@univ-reims.fr

Informatique

Parcours Réalisation d'applications : conception, développement, validation (3^{ème} année)

Parcours Administration, gestion et exploitation des données (3^{ème} année)

Tél : 03 26 91 30 50 / Courriel : iut.secretariat-info@univ-reims.fr

Management de la logistique et des transports

Parcours Mobilité et supply chain durables (2^{ème} et 3^{ème} année)

Tél : 03 26 91 30 73 / Courriel : iut.secretariat-mlt@univ-reims.fr

Mesures physiques

Parcours Techniques d'instrumentation (3^{ème} année)

Parcours Matériaux et contrôles physico-chimiques (3^{ème} année)

Tél : 03 26 91 30 31 / Courriel : iut.secretariat-mp@univ-reims.fr

Packaging emballage et conditionnement

Parcours Eco-conception et industrialisation (3^{ème} année)

Parcours Eco-conception homologation supply chain (3^{ème} année)

Tél : 03 26 91 84 77 / Courriel : iut.secretariat-pec@univ-reims.fr

Techniques de commercialisation

Parcours Marketing digital, E-business et entrepreneuriat (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année) **

Parcours Business développement et management de la relation client (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année) **

Tél : 03 26 91 82 04 / Courriel : david.laurain@univ-reims.fr

Licences professionnelles

Assurance, banque, finance

Parcours Chargé de clientèle **

Tél : 03 26 91 82 04 / Courriel : david.laurain@univ-reims.fr

Ecole Supérieure de la Banque Reims

Parcours Gestionnaire et conseiller en assurances **

Tél : 03 26 91 30 16 – CFA DIFCAM Reims

Commercialisation de produits et services

Parcours Banque – Assurance **

Tél : 03 26 91 82 04 – CFA DIFCAM Reims

Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle

Parcours Production et maintenance industrielle

Tél : 03 26 91 30 29 / Courriel : elodie.maresse@univ-reims.fr

Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique

Parcours Automatismes et robotique pour l'industrie du futur **

Tél : 03 26 91 30 29 / Courriel : iut.secretariat-gmp@univ-reims.fr – CFAI Reims (Pôle Formation UIMM)

Métiers du BTP : bâtiment et construction

Parcours Modélisation des informations du bâtiment

Tél : 03 26 91 30 76 / Courriel : elodie.maresse@univ-reims.fr

Métiers du BTP : génie civil et construction

Parcours Géomètre projeteur en travaux publics

Tél : 03 26 91 30 76 / Courriel : elodie.maresse@univ-reims.fr

Autres diplômes

Diplôme d'Université - préparation à l'examen Diplôme de comptabilité et de gestion

Tél : 03 26 91 30 16 / Courriel : scolarite.iut-rcc@univ-reims.fr

Diplôme d'Université - préparation à l'examen Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

Tél : 03 26 91 30 16 / Courriel : scolarite.iut-rcc@univ-reims.fr

* sous réserve d'ouverture

** formation réalisée dans un autre CFA que celui de l'URCA



IUT REIMS-CHÂLONS-CHARLEVILLE - SITE DE CHÂLONS

BUT

Génie Industriel et maintenance

Parcours Ingénierie des systèmes pluritechniques (2^{ème} et 3^{ème} année)

Tél : 03 26 21 81 83 / Courriel : iut.secretariat-gim@univ-reims.fr

Réseaux et télécommunications

Parcours Cybersécurité (3^{ème} année) **

Parcours Développement système et cloud (3^{ème} année) **

Tél : 03 26 21 81 80 / Courriel : iut.secretariat-rt@univ-reims.fr

IUT REIMS-CHÂLONS-CHARLEVILLE - SITE DE CHARLEVILLE

BUT

Gestion administrative et commerciale des organisations

Parcours Management des fonctions supports (2^{ème} et 3^{ème} année)

Tél : 03 24 59 75 40 / Courriel : iut.secretariat-gaco@univ-reims.fr

Hygiène, sécurité, environnement

Parcours Science du danger et management des risques professionnels, technologiques et environnementaux (2^{ème} et 3^{ème} année) **

Tél : 03 24 59 75 42 / Courriel : iut.secretariat-hse@univ-reims.fr

Techniques de commercialisation

Parcours Business et développement et management de la relation client (2^{ème} année (S4) et 3^{ème} année) **

Tél : 03 24 59 75 43 / Courriel : fanny.trutt@univ-reims.fr

IUT DE TROYES

BUT

Carrières Juridiques

Parcours Administration et justice

Tél : 03 25 42 46 00 / Courriel : helene.couturier@univ-reims.fr

Parcours Entreprise et association

Tél : 03 25 42 46 00 / Courriel : helene.couturier@univ-reims.fr

Génie électrique et informatique industrielle

Parcours Automatique et informatique industrielle (2^{ème} et 3^{ème} année)

Tél : 03 25 42 46 12 / Courriel : emmanuel.champonnois@univ-reims.fr

Génie mécanique et productique

Parcours Innovation pour l'industrie (2^{ème} et 3^{ème} année)

Tél : 03 25 42 46 19 / Courriel : elodie.delaporte@univ-reims.fr

Gestion des entreprises et des administrations

Parcours Gestion entrepreneuriat et management des activités (2^{ème} et 3^{ème} année)

Parcours Gestion et pilotage des ressources humaines (3^{ème} année)

Parcours Gestion comptable fiscale et financière (2^{ème} année)

Tél : 03 25 42 46 09 / Courriel : stephanie.beaujeu@univ-reims.fr

Métiers du multimédia et de l'internet

Parcours Création numérique

Parcours Développement web et dispositifs interactifs (2^{ème} et 3^{ème} année)

Parcours Stratégie communication numérique et design d'expérience (2^{ème} et 3^{ème} année)

Tél : 03 25 42 71 36 / Courriel : marina.matosin@univ-reims.fr

Techniques de commercialisation

Parcours Marketing et management du point de vente (2^{ème} et 3^{ème} année)

Tél : 03 25 42 46 25 / Courriel : cathy.marin@univ-reims.fr

Licences professionnelles

Assurance, banque, finance : chargé de clientèle **

Tél : 03 25 42 46 56 / Courriel : heloise.gimon@univ-reims.fr – Ecole Supérieure de la Banque Reims

Assurance, banque, finance : supports opérationnels

Parcours : Gestionnaire et conseiller en assurances **

Tél : 03 25 42 46 56 / Courriel : heloise.gimon@univ-reims.fr – CFA DIFCAM Reims

Commercialisation de produits et services

Parcours : Banque Assurance – Groupe Troyes **

Tél : 03 25 42 71 17 – CFA DIFCAM Reims

Domotique

Parcours : Domotique, énergie et bâtiment connecté

Tél : 03 25 42 46 12 / Courriel : emmanuel.champonnois@univ-reims.fr

Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Tél : 03 25 42 46 56 / Courriel : heloise.gimon@univ-reims.fr

Métiers de l'industrie : conception de produits industriels

Tél : 03 25 42 46 19 / Courriel : elodie.delaporte@univ-reims.fr

Tél : 03 25 71 29 71 – CFAI Rosières-Près-Troyes (Pôle Formation UIMM) **

Autres diplômes

Préparation à la qualification Diplôme de comptabilité et gestion

Tél : 03 25 42 46 07 / Courriel : elodie.detrez@univ-reims.fr

Préparation à la qualification Diplôme supérieur de comptabilité et gestion

Tél : 03 25 42 46 07 / Courriel : elodie.detrez@univ-reims.fr

* sous réserve d'ouverture

** formation réalisée dans un autre CFA que celui de l'URCA

* sous réserve d'ouverture

** formation réalisée dans un autre CFA que celui de l'URCA



UFR DROIT ET SCIENCE POLITIQUE DE REIMS

Contact : 03 26 91 38 26 / scolarité.droit@univ-reims.fr

Licence professionnelle

Métiers du Notariat

Masters

Droit (Master 2)

Parcours Droit du vin et des spiritueux

Droit Public

Parcours Administration publique (Centre Universitaire de Troyes)

Parcours Droit public, carrières publiques (Master 2)

Parcours Droit public des affaires (Master 2)

Parcours Droit des collectivités territoriales (Master 2)

UFR PHARMACIE

Contact : 03 26 91 80 75

Master

Sciences du médicament et des produits de santé (Master 2)

Médicament, qualité, réglementation

Tél : 03 26 91 35 51 / Courriel : m2mqr@univ-reims.fr

Autre diplôme

Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques en préparateur technicien en pharmacie

CFA Santé et Sciences de la vie Bétheny / CFA ALMEA – Pôle Santé Troyes **

Tél : 03 26 91 89 85 / Courriel : deust-ntp@univ-reims.fr

UFR SCIENCES ECONOMIQUES SOCIALES ET DE GESTION DE REIMS

Référent : Jérémy MAUJARIN

Contact : 03 26 91 89 34 / formation.continue-sesg@univ-reims.fr

Licences professionnelles

Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Tél : 03 26 91 89 34 / Courriel : jeremy.maujarin@univ-reims.fr

Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle

Parcours Aide à l'insertion professionnelle

Parcours Métiers de l'urgence sociale

Tél : 03 26 91 89 34 / Courriel : jeremy.maujarin@univ-reims.fr

Management des activités commerciales

Parcours Développement d'affaires – Business to business (Site de Troyes)

Tél : 03 26 91 38 42 / Courriel : isabelle.boys@univ-reims.fr

Métiers de l'entrepreneuriat

Parcours Développement et création d'entreprises

Tél : 03 26 91 38 42 / Courriel : isabelle.boys@univ-reims.fr

Métiers du BTP : bâtiment et construction

Parcours Gestion du patrimoine bâti - option Maçonnerie

Parcours Gestion du patrimoine bâti - option Menuiserie

Parcours Gestion du patrimoine bâti - option Plomberie-Chauffage

Tél : 03 26 91 38 42 / Courriel : isabelle.boys@univ-reims.fr

Masters

Analyse et politique économique (Master 2)

Parcours Chargé d'études en économie de la santé et de la protection sociale

Parcours Analyse économique du sport

Tél : 03 26 91 89 34 / Courriel : jeremy.maujarin@univ-reims.fr

Comptabilité, contrôle, audit

Tél : 03 26 91 38 42 / Courriel : isabelle.boys@univ-reims.fr

Contrôle de gestion et audit organisationnel

Tél : 03 26 91 38 42 / Courriel : isabelle.boys@univ-reims.fr

Gestion de production, logistiques, achats (Master 2)

Parcours Logistique durable et management de la supply-chain

Tél : 03 26 91 38 42 / Courriel : isabelle.boys@univ-reims.fr

Gestion des ressources humaines

Parcours Ressources humaines et qualité

Tél : 03 26 91 89 34 / Courriel : jeremy.maujarin@univ-reims.fr

Intervention et développement social

Parcours Développement de projets sociaux territoriaux

Tél : 03 26 91 89 34 / Courriel : jeremy.maujarin@univ-reims.fr

Management et administration des entreprises (Master 2)

Parcours Compétences complémentaires en administration des entreprises

Parcours Management des PME (Création, reprise, développement)

Tél : 03 26 91 38 42 / Courriel : isabelle.boys@univ-reims.fr

Management sectoriel

Parcours Management des entreprises de l'économie sociale et solidaire

Parcours Management des organisations du secteur sanitaire et social

Tél : 03 26 91 38 42 / Courriel : isabelle.boys@univ-reims.fr

Marketing vente (Master 2)

Parcours Communication

Parcours Distribution, services et transformation digitale

Parcours Gout et luxe

Tél : 03 26 91 38 42 / Courriel : isabelle.boys@univ-reims.fr

Monnaie, banque, finance, assurance

Parcours Finance et patrimoine

Parcours Chargé d'affaires clients particuliers, clients professionnels (CFA DIFCAM Reims / FORMAPOSTE Metz) **

Tél : 03 26 91 89 34 / Courriel : jeremy.maujarin@univ-reims.fr

Science de la durabilité

Parcours Chargé d'études en environnement et en transition écologique

Tél : 03 26 91 38 42 / Courriel : isabelle.boys@univ-reims.fr

* sous réserve d'ouverture

** formation réalisée dans un autre CFA que celui de l'URCA

* sous réserve d'ouverture

** formation réalisée dans un autre CFA que celui de l'URCA



EISINE : DEPARTEMENT ELECTRONIQUE, ELECTROTECHNIQUE, AUTOMATIQUE - SITE DE REIMS

Référent : Karima CHEMLALI

Contact : 03 26 91 39 16 / karima.chemlali@univ-reims.fr

Licences professionnelles

Métiers de l'électricité et de l'énergie

Parcours Chargé projet en électricité **

Courriel : eisine-scolarite-reims@univ-reims.fr

Master

Electronique, énergie, électrique, automatique (Master 2)

Parcours Mécatronique

EISINE : DÉPARTEMENT ELECTRONIQUE, ELECTROTECHNIQUE, AUTOMATIQUE - SITE DE CHARLEVILLE

Licence professionnelle

Conception et processus de mise en forme des matériaux

Parcours Conception et fabrication intégrée **

Parcours Procédés et matériaux innovants **

Courriel : eisine-scolarite-charleville@univ-reims.fr

Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web

Parcours Intégration et webdesign **

Courriel : eisine-scolarite-charleville@univ-reims.fr

Master

Ingénierie de conception (2^{ème} année) **

Courriel : eisine-scolarite-charleville@univ-reims.fr

UFR SCIENCES EXACTES ET NATURELLES DE REIMS

Contact : 03 26 91 38 88 / sen-formation-continue@univ-reims.fr

Licences professionnelles

Bio-industries et biotechnologies

Parcours Analyses et développements biotechnologiques

Tél : 03 26 91 85 75 / Courriel : florence.bart@univ-reims.fr

Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation

Parcours Transformation et valorisation en agroalimentaire

Tél : 03 26 91 87 15 / Courriel : sen-formation-continue@univ-reims.fr

Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement

Parcours Gestion de l'environnement : eau, sol, roche

Tél : 03 26 91 87 15 / Courriel : sen-formation-continue@univ-reims.fr

Métiers de la vigne et du vin

Parcours Viticulture, oenologie et environnement

Tél : 03 26 91 87 15 / Courriel : sen-formation-continue@univ-reims.fr

Métiers du bois

Parcours Gestion forestières durable à la commercialisation des bois et dérivés **

Tél : 03 26 91 87 15 / Courriel : sen-formation-continue@univ-reims.fr

Métiers du commerce international

Parcours Commerce international des vins et spiritueux **

Tél : 03 26 91 87 15 / Courriel : sen-formation-continue@univ-reims.fr

Productions végétales

Parcours Grandes cultures et environnement **

Tél : 03 26 91 87 15 / Courriel : sen-formation-continue@univ-reims.fr

Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement

Parcours Sécurité, qualité, hygiène, environnement

Courriel : lpr-securite@univ-reims.fr

Masters

Calcul haute performance, simulation

Parcours HPC-image-IA

Tél : 03 26 91 87 15 / Courriel : sen-formation-continue@univ-reims.fr

Génie civil

Parcours Génie civil et construction durable

Tél : 03 26 91 87 15 / Courriel : sen-formation-continue@univ-reims.fr

Géoressources, géorisques, géotechniques (Master 2)

Parcours Géosciences et risques

Tél : 03 26 77 36 80 / Courriel : anais.pinto@univ-reims.fr

Informatique

Parcours Intelligence artificielle

Tél : 03 26 91 33 67 / Courriel : fabrice.charpentier@univ-reims.fr

Réseaux et télécommunication

Parcours Administration et sécurité des réseaux

Parcours Développement d'applications et sécurité

Tél : 03 26 91 87 15 / Courriel : sen-formation-continue@univ-reims.fr

Risques et environnement

Biodiversité – Santé – Environnement

Parcours Management environnemental - Déchets - Energie

Parcours Sécurité, qualité, hygiène et environnement

Tél : 03 26 91 32 81 / Courriel : florence.plaquet@univ-reims.fr

CMP BIOECO ACADEMY

Contact : Tél : 03 26 91 88 64 / Courriel : bioecoacademy@univ-reims.fr

Autre diplôme

Diplôme universitaire DSP (Diplôme de Spécialisation Professionnelle) Opérateur en biotechnologies, chimie verte

* sous réserve d'ouverture

** formation réalisée dans un autre CFA que celui de l'URCA

* sous réserve d'ouverture

** formation réalisée dans un autre CFA que celui de l'URCA



UFR SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)

Contact : 03 26 91 81 69 / staps-formation-continue@univ-reims.fr

Licences professionnelles

Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives

- Parcours Athlétisme
- Parcours Boxe - MMA
- Parcours Football
- Parcours Handball
- Parcours Multisports
- Parcours Natation (Activités aquatiques - surveillance)

Masters

Ingénierie et ergonomie de l'activité physique

- Parcours Ergonomie mouvement et santé
- Parcours Ingénierie conception data science et performance

Management du sport

- Parcours Analyse économique du sport
- Parcours Développement, innovation, sport

DEUST

Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles

- Parcours Football
- Parcours Natation, activités aquatiques, surveillance

UFR LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Contact : 03 26 91 36 97 / lsh-formation.continue@univ-reims.fr

Licences professionnelles

Bois et ameublement

- Parcours Création et design du cadre de vie

Métiers du design

- Parcours Graphisme, édition et typographie

INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION ACADÉMIQUE DE REIMS (INSPE)

Contact : 03 26 50 59 51 / inspe-formation.continue@univ-reims.fr

Master

MEEF Pratiques et ingénierie de formation (PIF)

Parcours Ingénierie des e-formations et usages des outils numériques

INSTITUT GEORGES CHAPPAZ DE LA VIGNE ET DU VIN EN CHAMPAGNE (IGC)

Contact : 03 26 91 34 87 / formation-igc@univ-reims.fr

Autre diplôme

Diplôme national d'oenologue

ECOLE SUPERIEUR D'ART ET DE DESIGN DE REIMS (ESAD)

Référent : Véronique PINTELON

Contact : veronique.pintelon@reims.fr

Autre diplôme

Diplôme national supérieur d'expression plastique

Parcours Design art culinaire

SI VOUS SOUHAITEZ RETROUVER TOUTES LES INFORMATIONS CONCERNANT :

- L'apprentissage
- Le contrat de professionnalisation
- Les aides pour les apprentis
- Des informations pratiques : transport, restauration, culture, sport, mobilité internationale des apprentis

Veuillez visiter notre site :

WWW.UNIV-REIMS.FR/ALTERNANCE

73% des faits de harcèlement, violence, sexisme, racisme, discrimination et agression ont lieu en présence de témoins.
NE LAISSEZ PLUS FAIRE !
AGISSEZ !
signalement.univ-reims.fr

VICTIME
ou **TÉMOIN**
l'URCA vous aide.
Racontez-nous
les faits.

**TOUTE DÉCLARATION Y EST
CONFIDENTIELLE ET SÉCURISÉE.**

Vous êtes étudiant·e,
votre signalement sera automatiquement adressé à Christelle RÉMION,
personnel de santé du SUMPPS, soumise au secret professionnel.

Vous êtes membre du personnel,
votre signalement sera automatiquement adressé à Pauline DELANGLEZ,
assistante sociale des personnels, soumise au secret professionnel.



© Graphisme : direction de la communication - URCA / Photo : Adobe Stock

Étudiant·es, Personnels,
Vous êtes **VICTIME** ou **TÉMOIN**
de harcèlement, violence, sexisme,
racisme, discrimination, agression ...
Contactez-nous :
signalement.univ-reims.fr



**TOUTE DÉCLARATION Y EST
CONFIDENTIELLE ET SÉCURISÉE.**

Vous êtes étudiant·e,
votre signalement sera automatiquement adressé à Christelle RÉMION,
personnel de santé du SUMPPS, soumise au secret professionnel.

Vous êtes membre du personnel,
votre signalement sera automatiquement adressé à Pauline DELANGLEZ,
assistante sociale des personnels, soumise au secret professionnel.



© Graphisme : direction de la communication - URCA / Photo : Adobe Stock



contact

Direction de la Formation Professionnelle
et de l'Apprentissage

www.univ-reims.fr/alternance



UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE